Responsable énergie pour le secteur tertiaire privé - Approche du bâtiment

42 h 1 050,00 €

Public

Toute personne qui, dans son établissement ou institution du secteur tertiaire (privé), doit ou devra gérer les aspects énergétiques du patrimoine bâti de l'établissement ou de l'institution qui l'emploie (hors process).

Prérequis

Intérêt pour les techniques du bâtiment (enveloppe + systèmes)

Objectifs

L'optimalisation des infrastructures existantes ou l'investissement dans l'efficacité énergétique est rentable.De nombreuses institutions et entreprises ont montré que ceux qui ont travaillé à l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ont généré des économies bien supérieures au salaire du ?Responsable Energie? lui-même ! Le tableau ci-dessous le démontre en mettant en regard l'économie moyenne en euros réalisée en fonction de la superficie du parc de bâtiments. A la fin de la formation, le participant sera capable d'appréhender les différentes tâches liées à sa fonction depuis la maîtrise de la facture énergétique jusqu'au recours aux énergies alternatives, en passant par les questions propres à l'exercice de cette même fonction : - Etablir un diagnostic de consommation et identifier les consommations anormalement élevées, - Etablir un plan d'action pour une consommation maîtrisée, - Identifier les mesures à prendre en termes d'exploitation et de performance au niveau des bâtiments et des équipements , - Sensibiliser les occupants, - Mesurer l'impact des mesures prises et en garantir les effets.

Approche du bâtiment

- Journée 1 : La fonction de responsable énergie et les primes
- Journée 2 : Chiffrer l'énergie
- Journée 3 : Suivi des consommations, comptabilité énergétique, cadastre énergétique
- Journée 4 : La PEB Mode d'emploi + enveloppe partie 1
- Journée 5 : Enveloppe partie 2 et les bâtiments basse énergie et passifs
- Journée 6 : Ventilation des locaux et climatisation

Informations pratiques

Droit d'inscription
1 050,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires
Liège

Journée

Certificat - Attestation

Certificat de responsable énergie après passage du TFE ou attestation simple de participation

Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora *(https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)* --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. *(https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)*

Partenaires

Formation organisée en collaboration avec Cefortec ASBL et E2=MC sprl

Examens

Le TFE concerne les candidats qui participent aux deux modules : approche du bâtiment et approche techniques spécialesPour obtenir le certificat de responsable énergie, les candidats doivent réussir la défense d'un travail de fin de cycle. Ce travail porte sur un projet concret de maîtrise de l'énergie ancré sur la réalité de l'auditeur au sein de son institution. Le sujet est laissé au choix par le participant mais doit être validé par le coordinateur de la formation. Un rapport écrit sera remis et la défense orale du travail se fera devant jury.

Responsable énergie pour le secteur tertiaire privé - Approche du bâtiment

Renseignements

Tél : 04/229 84 20 Fax : 04/229 84 30

€ 1 050,00 € ou 42 Chèques-Formation

Dates de formation
A déterminer, dès qu'un groupe de 8 personnes est constitué

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

http://google.be *(http://google.be)*

Formateur
Plusieurs formateurs interviennent au cours de cette formation, chacun spécialisé dans son domaine